



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01200007

Ancien N° régional :

Marais de la Léchère du golet Miron

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 1,96 ha

Ain ARMIX

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 3

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Mollard Dedon, 1219 m d'altitude), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises.. Le marais de la Léchère, situé au fond d'une dépression, appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux de tourbières alcalines sont très variés. Le marais de la Léchère est composé d'une mosaïque d'habitats naturels avec des roselières, des "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) et des prairies humides. On peut également observer une cariçaie (formation végétale dominée par les laïches) à Laïche paradoxale (ou Laïche à épis rapprochés), plante protégée en région Rhône-Alpes. L'habitat principal reste la roselière. Le Saule rampant forme de petites plages par endroit. La diversité floristique de ces milieux humides est relativement importante. Citons, par exemple, la Laïche grêle, qui est typique des "bas-marais". Cette cypéracée est relativement bien représentée dans le département. Le contexte paysager du marais de la Léchère est intéressant, avec un cadre harmonieux de prairies de fauche et de boisements...

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Laïche aigüe	<i>Carex acuta L.</i>
Laïche paradoxale	<i>Carex appropinquata Schumacher</i>
Saule rampant	<i>Salix repens L.</i>

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles



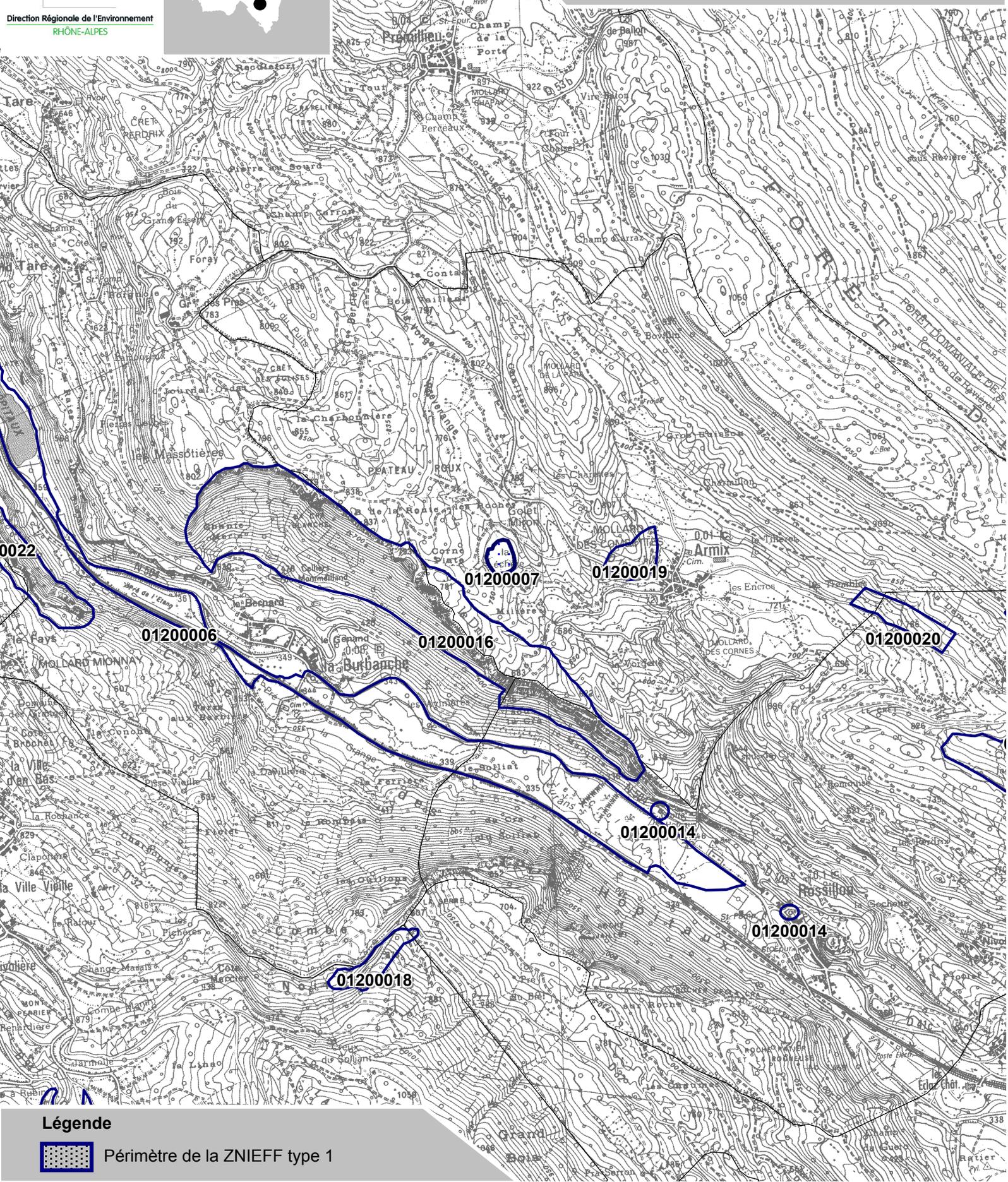
Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT
 DE L'ÉQUIPEMENT
 ET DU TRANSPORT

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1200007



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)